



Surveillance des eaux souterraines au droit ou à proximité d'un site potentiellement pollué

Inter (14h)

Code ENV07

Les + de cette formation

Approfondissement des règles de l'art et des normes AFNOR pour mettre en place et utiliser un réseau de forages de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit ou à proximité d'un site potentiellement pollué.

Nos stagiaires en parlent... 'Pour les personnes susceptibles de travailler sur la prévention de la pollution des eaux et des sols, cette formation est nécessaire.'

Tarif : 1360 € HT - Déjeuner inclus

Durée : 14h

Pour qui ?

Inspecteurs des installations classées, ingénieurs et techniciens des bureaux d'études, responsables environnement des services techniques des collectivités et des industries.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap | [Nous contacter](#) pour toute demande.

Pré requis

Connaissances de base en chimie, géologie et hydrogéologie. Connaissance de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.

Objectifs de formation

- Savoir comment mettre en place et utiliser un réseau de surveillance de la nappe dans un contexte de pollution potentielle ou avérée.
- Définir les méthodes à mettre en œuvre pour le suivi de la qualité des eaux souterraines.
- Interpréter et restituer les résultats.

Siège - Centre scientifique et technique

3, av. Claude-Guillemain, BP 36009, 45060 Orléans Cedex 2 - France

brgm - établissement public à caractère industriel et commercial - RCS Orléans - SIRET 582 056 149 00120 www.brgm.fr

BRGM Formation - Déclaration d'activité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 2445P017845

Tél. : +33 (0) 2 38 64 37 91 - brgmformation@brgm.fr

<https://formation.brgm.fr>

Programme détaillé

Principes et notions : quelques rappels

- Principes d'hydrogéologie.
- Principes de transfert des polluants.
- Nature et typologie des principaux polluants.
- Quelques notions et définitions : site pollué, risque, schéma conceptuel et schéma de fonctionnement.

Mise en place du réseau de surveillance

- Réflexion préalable :
 - Définition du contexte naturel.
 - Définition des substances à rechercher.
 - Définition des enjeux.
 - Définition des objectifs de la surveillance.
- Conception du réseau : où, combien, à quelle profondeur ?
- Conception du programme de surveillance : quelle fréquence ?
- Réalisation du réseau.
- Échantillonnage.
- Interprétation et restitution des résultats.

Moyens pédagogiques

Exposés des principes et des méthodes.
Illustrations et exercices sur des cas concrets.



Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation à travers d'exercices applicatifs.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus.

Responsable pédagogique

Geoffrey BOISSARD, ingénieur hydrogéologue, chef de projet Sites et Sols Pollués au BRGM.

Prochaine(s) session(s)

Du 9 au 10 septembre 2025 - Orléans, 3 avenue Claude Guillemin